

## LES ECRITS EN FRANÇAIS SUR LES VOITURES DE TRANSPORT EN COMMUN DES VOYAGEURS EN KABYLIE

**Kaci Moualek**

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou (Algérie)

Moualek\_kaci@yahoo.fr

L'objectif de cette étude est de chercher à analyser un type d'écrits publics en français récemment apparus en Kabylie, de tenter de le caractériser et de connaître à partir de l'analyse d'un corpus ses spécificités. Pour comprendre et situer leur émergence rappelons tout d'abord trois points. Le premier est relatif à l'histoire des écrits publics, le deuxième à la situation linguistique de l'Algérie et le troisième à la réglementation qui régit le paysage pictural de ce pays.

Les slogans, enseignes, affiches ...caractérisent toutes les sociétés et ont de tout temps existé. Dans l'Antiquité grecque on écrivait des graffitis comme annonces électorales, comme messages aux athlètes. Pompéi, ville du sud de l'Italie, deux fois détruite par un tremblement de terre puis par l'irruption du Vésuve garde encore, gravées sur ses murs, des traces de caractères très anciens. L'Europe du Moyen Age (Irlande par exemple) et l'Amérique Latine (Guatemala par exemple) nous ont laissé de nombreuses inscriptions notoires. De nos jours, les écrits publics se multiplient, emplissent l'espace urbain et se développent souvent dans un contexte de tension (lutttes syndicales, conflits sociaux, guerres, etc). À cet égard nos écrits ne sont donc pas un fait rare.

À l'indépendance de l'Algérie (1962) seuls l'arabe, le berbère et le français se sont maintenus dans le paysage linguistique algérien. Ces trois langues ont émergé de l'Histoire pour former la situation linguistique actuelle. Celle-ci est assez complexe, complexité rendue par un grand nombre de variétés de ces langues qui existent dans une même aire géographique, par la pratique effective des locuteurs, pratique très fluctuante où alternent l'emprunt, l'interférence, le code switching... et par les rapports que ces langues et ces variétés entretiennent entre elles.

Trois propriétés caractérisent le champ arabophone : premièrement le grand nombre de ses locuteurs, deuxièmement son étendue géographique et troisièmement le nombre de ses variétés. L'arabe classique est la langue de la littérature, du religieux et du culturel; à ce titre il est utilisé dans des situations formelles principalement dans les lieux de culte, à l'école, à la radio et à la télévision. Elle est acquise par apprentissage et non par immersion linguistique, ce n'est donc pas la langue maternelle des Algériens. L'arabe dialectal a des caractéristiques multiples : il constitue la langue populaire et maternelle de la plus grande majorité des locuteurs algériens, il est la langue de la prime socialisation, de l'affectif et du quotidien. Cette variété sans statut officiel, utilisée dans des situations informelles, ne connaît pas l'écrit, ceci ne l'empêche pourtant pas d'être le moyen d'expression d'une culture

dite populaire (poésie et chansons notamment). L'arabe standard dit aussi arabe moderne est utilisé à l'oral et à l'écrit, il est la langue de l'école (langue d'enseignement des sciences et des techniques). Gilbert Grandguillaume (1983 :12) dit qu' « elle s'est enrichie de nombreux termes nouveaux destinés à exprimer des réalités nouvelles ... son contenu reflète la vie moderne, laïque et technique ».

Le berbère est la langue maternelle des Algériens de Kabylie, des Aurès qui l'utilisent oralement au quotidien comme leur meilleur moyen de communication ; il constitue la langue de la culture populaire à côté de l'arabe dialectal (chansons et poésie). Il intègre les médias (radio et télévision), amorce son passage à l'écrit, écrit qui permet à quelques publications de voir le jour (nouvelles, essais et romans), accède à l'école et à l'université. Il a maintenant (depuis 2002 ) le statut de langue nationale.

Le français, à l'indépendance, a perdu son statut de langue officielle qu'il avait à l'époque coloniale pour acquérir officiellement celui de langue étrangère. Durant la période d'occupation, la langue française, à l'exception d'une frange d'Algériens, n'était pas pratiquée par les autochtones. À partir de 1962, paradoxalement il connaît une grande extension grâce à l'école pour devenir aujourd'hui la langue seconde des Algériens qui l'utilisent à l'oral et à l'écrit dans des domaines les plus variés : vie économique, familiale, scolaire, culturelle, etc. L'usage que les locuteurs algériens font de cette langue est commun, teinté d'emprunts, d'interférences et de quelques algérianismes. C'est dans ce paysage linguistique dont nous venons de présenter un bref aperçu que les inscriptions auxquelles nous nous intéressons sont réalisées.

Le paysage pictural de l'Algérie (enseignes, affiches, plaques indicatrices, pancartes etc.) est régi par une circulaire du Ministère de l'Intérieur (datant de juillet 1976) qui oblige les différents services de l'Etat, suite aux recommandations de la première conférence nationale sur l'arabisation réunie à Alger du 14 au 17 mai 1975, relatives à l'arabisation de l'environnement, à « arabiser totalement toutes les enseignes extérieures des administrations et sociétés publiques, et les écrire en lettres apparentes, de grande dimension, d'écriture belle et élégante, et interdire absolument toute inscription en langue étrangère; utiliser seulement l'écriture en arabe pour les divers services, bureaux et guichets internes, et pour les diverses inscriptions, panneaux d'indication ou d'orientation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions » (Grandguillaume, 1983 : 112 ).

Cette circulaire toujours en vigueur ne fait plus obstacle depuis 1990, année de l'ouverture démocratique, à la manifestation voire au foisonnement d'écrits en français. Depuis cette date nous assistons donc à l'apparition d'écrits en français et dans une moindre mesure en berbère dans et autour des villes de Kabylie : l'unitarisme institutionnel et linguistique instauré à l'avènement de l'indépendance n'a pu, ces dernières années, empêcher l' « irruption » dans l'espace public de formes d'expression populaires rendues dans ces deux langues (enseignes, graffitis, tags, pancartes, etc.)

## 1. Caractérisation

Cette étude ne peut embrasser tous ces types d'écrits. Elle ne porte que sur ceux qui apparaissent sur les voitures de transport en commun appelées communément *fourgons* (mini-bus) qui circulent en Kabylie entre trois villes Aïn El Hammam, Larbâa-Nath-Irathen (chefs-lieux de daïra autrement dit chefs-lieux d'arrondissement) et Tizi-Ouzou (grand centre urbain et chef-lieu de wilaya c'est-à-dire chef-lieu de département).

La Kabylie, plus que les autres régions du pays, connaît une transformation radicale dans le domaine de l'affiche : dans le passé l'oralité dominante ne permettait que la signalisation « simple » (par exemple un melon accroché à la devanture d'un magasin pour signaler ce point de vente). On était alors très loin de ce type d'écrits que nous étudions. Aujourd'hui, le français, longtemps considéré comme langue du colonisateur, désigné le plus souvent pour mieux s'en séparer par l'expression ou syntagme « langue étrangère », fait son retour. Sa forme écrite et les signes non linguistiques qui « envahissent » la société, signes qui nous arrivent par le biais de la télévision, de l'internet, des différents emballages de marchandises, de la presse (journaux, hebdomadaires), permettent de passer à l'expression la plus élaborée et c'est ainsi que la signalisation se fait dans les villes et les villages par le moyen de textes soignés ou d'images magnifiques. Nos « enseignes » sont partie intégrante de ces écrits et de ces images.

Elles sont illicites au regard de la loi sur l'arabisation et au regard de la réglementation qui régit les textes figurant sur les véhicules. Ceux-ci occupent une proportion importante du paysage pictural de la Kabylie. Ils ne peuvent être qualifiés d'enseignes, d'affiches publicitaires, de tags ... Ils sont un peu tout cela mais s'en différencient par plusieurs aspects.

Nos écrits sont élaborés par les conducteurs de véhicules eux-mêmes. Une enquête effectuée auprès de quelques quarante d'entre eux et qui a porté sur leur âge, leur niveau d'instruction, leurs pratiques langagières et leurs motivations quant à ces messages, révèlent les caractéristiques suivantes : ce sont dans leur totalité des hommes (il n'existe pas, à notre connaissance, en Kabylie de femmes conductrices de bus, de mini-bus ou de camions), jeunes (leur moyenne d'âge ne dépasse guère trente-cinq ans) ; ils n'ont pas connu l'école coloniale, ils sont tous lettrés, leur niveau d'instruction ne dépasse cependant pas celui de la troisième année secondaire (3<sup>e</sup> A.S.) correspondant à celui de la classe de terminale des établissements secondaires. Ils pratiquent le kabyle mais, malgré l'école arabisante qu'ils ont fréquentée, ont tendance à utiliser le français, considéré comme langue de prestige, d'émancipation et de réussite sociale. Ils n'éprouvent cependant aucune difficulté à s'exprimer en arabe dialectal en cas de nécessité. Ils écrivent et lisent passablement l'arabe classique et moderne. Ils ont tous en commun en plus de la profession de chauffeur qui les lie, le désir de s'exprimer en utilisant comme support de leurs productions leurs véhicules (nous n'avons rencontré que quelques rares véhicules de transport en commun qui ne portent pas d'inscriptions). À la question pourquoi écrivez-vous ces messages sur la carrosserie ? Ils répondent d'une façon évasive, restent imprécis. Leurs réponses connotent cependant leur besoin intense de s'extérioriser. Faute de pouvoir utiliser les canaux traditionnels (presse et autres),

parce qu'ils n'ont pas un niveau scolaire élevé, ils trouvent dans ce moyen simple la possibilité d'exprimer leurs idées. À la question relative aux langues (pourquoi écrivez-vous en français plutôt qu'en arabe ou en berbère ?), ils précisent qu'ils ne maîtrisent pas bien l'arabe, qu'ils ne savent pas écrire le berbère : seul donc le français que Kateb Yacine<sup>1</sup> a qualifié de butin de guerre peut servir à l'expression de leurs idées. Leurs réponses, avons-nous compris, sont chargées de connotations : les écrits en français montrent un certain penchant pour la langue et la culture françaises.

Nous avons recensé 120 « enseignes », recueillies sur une période de deux ans (2007-2008). Comme nous ne pouvons dans le cadre de cet article présenter tout notre corpus, nous en donnons donc par ces quelques exemples un bref aperçu.

*Rouler doucement arriver bien.*

*Que Dieu nous protège.*

*C'est simple comme bonjour.*

*C'est mon choix.*

*L'espoir fait vivre.*

*Le dragon.*

*Le revenant.*

*Le Jugurtha.*

*Le montagnard.*

*Flèche bleue.*

*Bonne route.*

*Belle vue.*

*Cheval blanc.*

*L'étoile filante.*

*La belle automobile.*

*Vers vous.*

*Je ne suis pas de ceux qui détestent leur village.*

*Juba voyage.*

*Le goût du voyage.*

*La chasse aux voyageurs.*

*Paris sans visa.*

Il faut souligner qu'un message peut apparaître sur plusieurs voitures :

*Le revenant* : deux occurrences.

*La colombe* : trois occurrences.

*Le dragon* : quatre occurrences.

*Liberté* : cinq occurrences.

*Dieu merci* : six occurrences.

Il arrive qu'un véhicule porte deux « enseignes » :

*Évasion + solitaire.*

*La colombe + merci.*

---

<sup>1</sup> Kateb Yacine, homme de lettres, profondément imprégné d'algérianité et résolument tourné vers la modernité, a écrit plusieurs œuvres littéraires dont *Nédjma* édité en 1956 par les éditions du Seuil.

Ces écrits réalisés sur le fourgon, véritable support de communication, sont produits dans une écriture claire et belle avec des caractères d'imprimerie (script) et des cursives. De grandeur moyenne, exécutés avec lenteur et délicatesse, les caractères sont proches de ceux des tags. Réalisés avec de la peinture ou des autocollants, ils occupent la partie frontale (au dessus du pare-brise) ou latérale (côté gauche ou droit) du véhicule ; à ce titre ils sont visibles pour peu qu'on y prête attention. L'écriture a ici plusieurs fonctions : elle est le canal de la communication, le moyen de s'extérioriser, embellit la voiture et attire ou captive le regard du voyageur ou du passant.

Quelques conducteurs élaborent parallèlement à ces écrits des signes non linguistiques : « l'homme est avant tout créateur de signes et il ne s'agit pas forcément de signes linguistiques » (Cornu, 1996 : 13). Le linguistique se combine aux photographies de chanteurs kabyles connus, aux dessins stylisés d'animaux (le tigre par exemple dont le dessin symbolise la puissance : puissance du véhicule = puissance du tigre), aux dessins d'étoiles, au drapeau algérien ou à la lettre de l'alphabet berbère tfinagh , très répandue dans la société kabyle, constituant indéniablement une marque consciente de la manifestation culturelle et identitaire<sup>2</sup>. Ces écrits et ces signes forment des ensembles bariolés et chatoyants de couleurs. La vivacité du coloris est rendue principalement par le blanc, le bleu et le jaune. Ces couleurs sont choisies en fonction de leurs valeurs symboliques, celles de la culture kabyle. Le blanc signifie la clarté, le bleu étant celui des flots et du ciel de Kabylie, quant au jaune, dominant, il symbolise la nature, la vie<sup>3</sup> ; Le graphique et le symbolique rapprochent ici le scripteur du lecteur-voyageur. Ils rappellent la fonction de l'écriture manuscrite qui « viserait à la réduction de la distance communicative ainsi qu'une re-personnalisation du message, par rapport à l'utilisation de la typographie accentuant la distance et anonymisant le message » (Lucci, 1988 : 63).

Nos écrits « itinérants » évoluent à l'intérieur d'une région qu'ils délimitent. Ils sont en « mouvement » dans la mesure où ils évoluent avec le temps et ne sont jamais définitifs : leurs auteurs les reformulent souvent, les réduisent ou les étoffent :

*Évasion.*

*Le pacifique.*

*La colombe.*

*L'étoile du matin.*

*Fort-l'Empereur.*

*Betty voyage.*

deviennent respectivement :

*Évasion 2006.*

<sup>2</sup> Le tfinagh « est l'alphabet utilisé par les Touaregs pour transcrire leur langue » (Dubois, 1999).

<sup>3</sup> Ces valeurs symboliques sont les mêmes que celles dont fait état le dictionnaire de symboles de Chevalier et Gheerbrant (1982, pp. 125, 129 et 535) : il est dit dans ce dictionnaire que le blanc, opposé à la couleur noire, symbolise la clarté du soleil, le bleu la transparence, le vide de l'air et de l'eau alors que le jaune signifie la vie, le contraire de l'obscurcissement.

*Le rebelle.*  
*La colombe voyage.*  
*L'étoile filante du matin.*  
*Fort-National puis Fort-National voyage.*  
*Betty.*  
 Certaines de ces « enseignes » sont très personnalisées :  
*La flèche bleue.*  
*Kamel confiance.*  
*Paris sans visa.*  
*La belle automobile.*

Ces syntagmes contiennent quelques indices ou embrayeurs qui signalent la présence de l'énonciateur : *Kamel* (prénom du chauffeur) ; d'autres, par contre, sont des expressions courantes ou figées : ce sont des maximes ou des dictons :

*C'est simple comme bonjour.*  
*L'espoir fait vivre.*

Il est clair que ces écrits, contrairement aux précédents ne comportent aucun indice ou embrayeur permettant d'établir une relation avec l'énonciateur ; d'autres encore mélangent un mot, une expression individuelle avec une expression courante ou proverbiale : les scripteurs pervertissent les maximes ou les dictons :

*Étoile filante du matin.*  
*Cherche bien tu trouves.*

Nos conducteurs ont ajouté respectivement à ces deux expressions le syntagme *du matin* et l'adverbe *bien* ; d'autres encore sont des clichés lexicaux :

*Petit paradis*  
*Le dragon.*

## 2. Morphologie et syntaxe

**2.1.** Au plan morphologique, les graphies des mots qui composent nos écrits présentent avec l'orthographe standard quelques très rares écarts (4 dans tout le corpus), ce qui montre que nos scripteurs maîtrisent assez bien l'orthographe du français ; les erreurs commises soulignent la « distance » qui sépare la graphie de la prononciation de cette langue. Elles portent sur le redoublement de la consonne, sur la terminaison ou lettre finale non prononçable et sur les différents accents (aigu, grave, circonflexe) :

On relève :

*Trans-coline* : un *l* au lieu de deux.  
*Le montagnar* : absence du *d* final.  
*Le gout du voyage* : absence d'accent circonflexe.  
*Vert vous* : *t* final au lieu de *s*.

Pour ce dernier exemple nous ne pouvons affirmer si son auteur a fait réellement une erreur ou s'il a tout simplement voulu jouer avec les mots *vert* et *vers* en mettant un *t* à la place du *s*.

## 2.2. Avant de procéder à l'analyse syntaxique, faisons l'inventaire de nos écrits qui se présentent sous plusieurs formes.

Nous avons :

13 énoncés

7 synthèmes

81 syntagmes

9 « constructions marginales ».

### - Définitions.

Dans la terminologie d'André Martinet (1979 : 20), un syntagme est un segment d'énoncé composé de deux ou plusieurs unités significatives et formant au plan syntaxique une seule unité fonctionnelle.

Nous avons plusieurs types de synthèmes : dérivés, composés, confixes et figements. « Le syntagme est un ensemble formé par, premièrement un monème ou un groupe de monèmes déterminant d'un monème central, le noyau, deuxièmement ce noyau, et, troisièmement lorsqu'elle est exprimé, la marque de sa dépendance vis-à-vis du reste de l'énoncé ». Il distingue principalement le syntagme verbal dont les constituants s'ordonnent autour du verbe et le syntagme nominal dont les constituants s'ordonnent autour du nom.

Rapprochant l'analyse linguistique de la formulation mathématique, Georges Van Hout (1973 :23-24) considère que le syntagme nominal est « une suite d'unités linguistiques (monèmes) alignées selon un certain ordre, un ensemble (au sens mathématique) muni d'une relation d'ordre, c'est-à-dire une certaine structure formelle ». Il distingue trois types de syntagmes nominaux :

- Le syntagme nominal analytique formé d'un ensemble de monèmes placés dans un certain ordre. Ce syntagme nominal analytique qui, dans ce travail retient principalement notre attention, se compose dans sa forme simple d'un ou de deux déterminants indiquant la quantité par laquelle le nom est défini, appelé quantificateur et d'un nom désignant une propriété et appelée de ce fait qualificateur.

Outre le nom et les déterminants grammaticaux ou modalités nominales, entrent également dans la constitution du syntagme nominal analytique tous les déterminants lexicaux que sont les adjectifs, groupes « prépositionnels » ou autonomisés et les relatives ou prédicatoïdes nominaux. Le syntagme nominal analytique peut être dépendant, autonome ou autonomisé.

- Le syntagme nominal synthétique que constituent le nom et le nom propre.

- Le syntagme nominal à marque zéro qui désigne quelque chose de totalement indéfini par exemple : l'homme boit Q.

Nous avons 13 énoncés simples c'est-à-dire prédicatifs ou propositions indépendantes. Parmi ceux-ci 10 sont verbaux, 2 non verbaux et 1 sans prédicat. Nous comptons dans cet ensemble 8 proverbes ou maximes, c'est-à-dire des expressions populaires galvaudées ou figements, à ce titre ils ne sont pas analysables suivant la syntaxe fonctionnelle qui est une syntaxe « normale » :

*Ne joue pas avec le feu.*

*C'est simple comme bonjour.*

*Cherche tu trouves.*

*C'est mon choix.*

*Quand la pause s'impose.*

*Rouler doucement arriver sûrement.*

*L'espoir fait vivre.*

*L'Algérie (est) mon amour.*

3 énoncés sont des traductions littérales du kabyle.

*J'arrive inchallah* = [aeðaewðaeR an[alah].

*Que Dieu nous protège* = [aeRjažvaR rabi].

*Tout est le destin* = [kulʃi ðaelmaetuv]

2 sont des constructions que nous qualifierons de singulières.

*Ça parle bien.*

*Vert vous.*

Nous remarquons dans l'avant-dernier exemple l'emploi du pronom démonstratif *ça* qui donne à l'énoncé un caractère de registre de langue familier. Le contexte extralinguistique dans lequel apparaît le dernier énoncé (chauffeur-voyage) nous montre que celui-ci est elliptique du verbe et du sujet : « on vient vers vous » .

Les énoncés non verbaux utilisent l'actualisateur *c'est*, un prédicat adjectival et une expansion *c'est simple comme bonjour* et un prédicat nominal *c'est mon choix*.

Parmi les syntagmes nominaux analytiques nous avons :

- 26 composés d'un substantif noyau déterminé par *le* et *la* au singulier :

*Le montagnard.*

*La fougère.*

-10 composés d'un substantif noyau, de deux modalités nominales (*le* ou *la* et le singulier) et d'un déterminant lexical (adjectif) :

*Le cheval blanc.*

*La petite étoile.*

- 9 composés d'un substantif noyau, de l'article défini *le*, *la*, du singulier et d'un nom autonomisé introduit principalement par le monème fonctionnel *de* :

*Le retour du dragon.*

*Le goût du voyage.*

Il faut remarquer que dans quelques cas, dans un même syntagme nominal, le sémiologique se mêle au linguistique : le nom noyau est représenté alors par un signe iconique :

L' ☆ du matin = l'étoile du matin.

- 5 composés d'un nom au singulier et d'un adjectif antéposé ou postposé :

*Flèche bleue.*

*Belle vue.*

- 2 composés d'un nom noyau et d'une modalité nominale, numéral cardinal :

*Évasion 2006.*

*Évasion 2007.*

- 1 composé d'un toponyme noyau et d'un nom au singulier autonomisé :

*Paris sans visa.*

Nous avons 28 « enseignes » formant des syntagmes, synthétiques, c'est-à-dire constituées d'un ou deux noms. Ceux-ci sont des noms communs, des toponymes ou des anthroponymes (noms déterminés + noms déterminants). Ces constructions combinent dans certains cas un substantif en français et un autre en kabyle :

*Liberté.*  
*Djurdjura.*  
*Kamel confiance.*  
*Massinissa voyage.*  
*Amazigh voyage* = « voyage berbère ».  
*Thafath voyage* = « lumière voyage ».

On rencontre 7 synthèmes dont 6 sont des expressions adverbiales :

*Dieu merci.*

Le face à face = synthème composé prépositionnel doublé d'une icône, c'est-à-dire d'un dessin stylisé représentant deux tigres placés face à face, dessin qui crée une redondance de sens.

9 enseignes sont inanalysables parce que réduites à une lettre ou à un nombre :

*F.*  
*120.*

### 3. Signifiés et référents

Nos écrits ont une fonction de marquage de l'espace. Ils dénotent ou désignent le véhicule (*la belle automobile*), la ville desservie par ce véhicule (*Fort-National*) ou le conducteur (*Kamel confiance*). Ils peuvent revêtir un sens propre (*la petite voiture*) ou un sens symbolique : (*l'étoile filante*).

Nous les avons sériés en quatre classes en fonction de la visée du scripteur, du sens ou du référent qu'il leur attribue.

#### 3.1. Des écrits établis à des fins désintéressées

Ils ne sont là que pour le plaisir de l'émetteur ; ils ont trait à ses désirs, à ses rêves ou à ses fantasmes. Ceux-ci ne dénotent ou ne désignent aucunement le voyage, la voiture ou son propriétaire. Nous en avons dénombré 30 (soit 27,27%) :

*Le solitaire.*  
*Arc en ciel.*  
*Le rebelle.*  
*Fougère.*  
*Dragon.*  
*Le caméléon.*  
*La goutte d'espoir.*  
*L'espoir fait vivre.*

Il s'agit ici de mots ou de formules sans aucune originalité. Ils rappellent, pensons nous, un fait, un souvenir propre au scripteur.

#### 3.2. Des écrits obéissant à des impératifs commerciaux

Les conducteurs mettent en exergue la valeur de leurs véhicules, la destination ou tout simplement leurs prénoms et leurs attributs (attributs qu'ils se donnent eux-mêmes). Ils renvoient à :

- la rapidité de la voiture :  
*Étoile filante.*  
*Colombe voyage.*

*Pigeon blanc.*  
 - la qualité de la voiture :  
*Le palais.*  
*La belle automobile.*  
 - la sécurité :  
*Rouler doucement, arriver bien.*  
 - la qualité de l'itinéraire :  
*Bonne route.*  
*Belle vue.*  
*Planète verte.*  
*Le goût du voyage.*  
 - l'attribut du conducteur ou sa personnalité ;:  
*Le montagnard.*  
*Kamel confiance.*  
*Le revenant.*  
 - la destination :  
*Mon village.*  
*Tamgout* (nom d'une région de Kabylie).  
 - les voyageurs :  
*Merci.*  
*Vers vous.*  
*Chasse aux voyageurs.*

### 3.3. Des écrits qui ne cadrent pas avec l'activité professionnelle de l'émetteur

Ils n'ont aucun rapport avec le voyage, le véhicule ou son propriétaire. Ils renvoient à la région, à l'histoire de l'Algérie, aux personnages de l'antiquité de ce pays, à la religion musulmane, à la France ou à l'universel. Nous avons 21 « enseignes » de ce genre (soit 19,09%) :

*Le vrai Sébaou* (vallée de Kabylie).  
*Tamgout.*  
*Fort-National* (ancien nom colonial de Larbaa-Nath-Irathen).  
*Numidia voyage* (*Numidia* dérivé de *Numidie*).  
*Massinissa voyage* (*Massinissa* était un roi de *Numidie* ).  
*J'arrive inchallah* (formule religieuse pour se référer à Dieu).  
*Tout est le destin.*  
*Johnny.*  
*Beauté.*

### 3.4. Des écrits « marginaux »

Nous les rangeons comme marginaux parce qu'ils sont incompréhensibles et en petit nombre (9 soit 8,19%). Ce sont des lettres ou des chiffres isolés :

*F.*  
*120.*  
*Bonnos* (mot étranger à la langue française).  
*Merci* (mot difficilement lisible à cause des lettres cursives majuscules).

La langue renvoie à la société : « la langue sera donc l'interprétant de la société et la société l'interprété de la langue » (Benveniste, 1966 : 54). En renvoyant à la société, la langue renvoie à la culture entière. Ainsi nos écrits réfèrent à la culture de la région qui n'est autre qu'un ensemble de fonds culturels universels, musulmans et français.

- Référents et valeurs culturels universels :

*Beauté.*

*Liberté.*

*La colombe.*

*Ne joue pas avec le feu.*

Les trois premiers mots renvoient à des valeurs suprêmes : le beau plaît universellement, la liberté évoque le pouvoir d'agir indépendamment de toutes les contraintes ou entraves ; la colombe par sa beauté, sa grâce et sa blancheur immaculée, symbolise la paix et l'espoir ; quant au feu, il dénote le danger, réfère à la symbolique infernale d'où la maxime.

- Référents et valeurs culturels algériens :

*Djurdjura.*

*Jugurtha voyage.*

*Juba voyage.*

*Le roi de Coucou.*

*Fort-Napoléon.*

La première « enseigne » renvoie à un point géographique (*Djurdjura* désigne une montagne de Kabylie), les autres à des repères historiques : *Jugurtha* et *Juba* sont des rois berbères de Numidie, le *roi de Coucou*, ainsi appelé pompeusement, réfère à un personnage historique : de son vrai nom Sidi Ahmed Ou El Kadi, dit Belkadi, il fonda, à l'arrivée des Turcs en Algérie, une principauté dont la « capitale » est Coucou, village de Haute Kabylie (selon Feredj, Mohammed Seghir, 1999 : 27). Quant à *Fort-Napoléon*, (ancien nom colonial de la ville de Larbaa-Nath-Irathen au XIX<sup>e</sup> siècle) il évoque la farouche résistance à l'envahisseur colonial et la vaillance des Algériens.

Ces messages permettent à l'émetteur de décliner son identité, ses origines : ils subliment sa berbéricité et mettent en exergue son algérianité.

- Référents et valeurs culturels musulmans :

*J'arrive inchallah.*

*Que Dieu nous protège.*

*Tout est le destin.*

*Dieu merci.*

*Le destin.*

Ces dénominations soulignent l'islamité du scripteur et l'attachement qu'il manifeste à Dieu et aux préceptes de l'islam : ce sont des formules habituelles, banales.

- Référents et valeurs culturels français :

*Paris sans visa.*

*Airbus.*

*Johnny.*

*Barthez.*

*Le Nicolas.*

*Le chevalier.*

*Titanique voyage.*

*C'est simple comme bonjour.*

Ces référents auxquels renvoient ces exemples sont ceux de la France ; si nos scripteurs les partagent avec les Français c'est parce que la langue française que connaissent bien ces chauffeurs, est la langue de la France et de sa culture.

Tous ces exemples vérifient amplement l'indéfectibilité du lien langue – culture : « par la langue l'homme assimile sa culture, la perpétue et ou la transforme » (Jakobson, 1991 :30).

### Conclusion

Nous avons vérifié par quelques questions posées à des personnes qui montent dans ces voitures de transport en commun, qu'à l'exception des écrits qui ont trait à la culture du scripteur (culture au sens humaniste «connaissances générales individuelles »), à sa vie, à son histoire.... (par exemple : *la fougère, arc en ciel, dragon, le caméléon, Betty, enfin !* ), la charge sémantique déposée dans ces « enseignes » par l'émetteur est saisie par le récepteur. Ceci est tout à fait compréhensible quand on sait que les voyageurs sont majoritairement kabylophones, de même langue et même culture que les chauffeurs.

Ainsi donc nos écrits fonctionnent comme un lien de connivence et de confiance entre les voyageurs et les conducteurs. Ils se singularisent par rapport aux autres types d'écrits publics. Ils sont originaux par leurs différents aspects : type de scripteurs, situations de communication, thèmes abordés, référents, graphismes etc. Dans leur grande majorité, ils respectent les règles de l'écrit du français standard : orthographe généralement correcte, emploi judicieux des mots, signifiés appropriés, syntaxe ou combinatoire conformes à la norme.

### Bibliographie

- BENVENISTE, E., (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris,  
 CHEVALIER, J. et GHERBRANT, A., (1982) *Dictionnaire des symboles*, Robert Laffont, Paris,  
 CORNU, G., (1996). *L'image de la publicité*, Nathan, Paris,  
 DUBOIS, J. (1999). -sous la direction de- *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris,  
 FEREDJ, M.-S., (1999). *Histoire de Tizi-ouzou et de sa région*, Edition Hammouda, Alger,  
 GRANDGUILLAUME, G., (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris,  
 JAKOBSON, R., (1991). *Essais de linguistique générale*, Editions de Minuit, Paris,  
 KATEB, Y., (1956). *Nedjma*, Editions de Minuit, Paris,

- LUCCI, V. (1988).-sous la direction de-, *Des écrits dans la ville*, L'Harmattan, Paris,
- MARTINET, A. , (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier, Paris,
- VAN HOUT, G., (1973). *Franc-Math Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne : le syntagme nominal*, Didier, Paris,

